**GRILLE D’AIDE A L’EVALUATION DE L’EPREUVE ORALE DU DNB**

**VADEMECUM**

|  |
| --- |
| **Rappel :** Epreuve orale : 15 minutes maxi (5 + 10 entretien) 100 points (2 catégories de critères : maîtrise de l’EO/ maîtrise du sujet présenté, chacune sur 50 pts)**Elle porte sur :**l'un des projets que l’élève a menés au cours des EPI du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle).C’est une soutenance : **elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet**, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5. |

**La grille proposée tient compte des :**

- critères d’évaluation contenus dans la note de service (cf. BO 8 avril 2016) ;

- 2 parties à évaluer : maîtrise de l’EO/ maîtrise du sujet présenté.

Ci-dessous, les critères de la note de service (BO du 8 avril 2016). En gras, les critères pris en charge dans la grille :

*« Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale ».*

a. Maîtrise de l'expression orale

- **s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire**;

- **exprimer ses sensations, ses sentiments**, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;

**- employer un vocabulaire précis et étendu ;**

**- participer de façon constructive à des échanges oraux ;**

- participer à un débat, **exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;**

- percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;

- s'approprier et **utiliser un lexique spécifique au contexte**, à savoir, le cas échéant :

* **utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe** **pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;**
* passer d'un langage scientifique à un autre ;
* **décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;**
* **expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement**, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme)**, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;**
* **verbaliser les émotions et sensations ressenties ;**
* **utiliser un vocabulaire adapté** pour décrire sa motricité et celle d'autrui ;
* décrire une **œuvre d'art** en employant un lexique simple et adapté ;
* **mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales** pour produire un texte oral sur des sujets variés en **langue étrangère ou régionale** ; cf. version LVER
* **développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, s’autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.**

b. Maîtrise du sujet présenté

**- concevoir, créer, réaliser ;**

**- mettre en œuvre un projet ;**

**- analyser sa pratique, celle de ses pairs ;**

**- porter un regard critique sur sa production individuelle ;**

- argumenter une critique adossée à une analyse objective ;

**- construire un exposé de quelques minutes ;**

**- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;**

**- mobiliser des outils numériques.**

**Les critères liés à la maîtrise de l’expression orale recoupent** :

- des capacités de communication dans le cadre de l’expression orale en continu et dans le cadre de l’expression orale en interaction ;

- des capacités à argumenter ;

- des capacités à exprimer un avis et un ressenti personnel ;

- des stratégies de reformulation, d’auto correction, la maîtrise de l’expression orale spontanée → dans le langage du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) : critères de développement thématique/ souplesse/ tours de parole/ cohérence et cohésion du discours (articulations, enchainement, connecteurs).

La mobilisation de ces capacités amène l’élève / candidat à mobiliser les outils linguistiques adaptés.

**Les critères liés à la maîtrise du sujet présenté**renvoient à des capacités d’analyse, de raisonnement, de recul critique pour exposer et justifier une démarche. Ces capacités ne peuvent elles-mêmes être mises en œuvre que grâce à une maitrise suffisante de l’expression orale.

* **La grille DNB :**

→ à lire horizontalement : cf. progressivité dans l’énoncé des critères

→ la définition des 4 degrés de réussite et la manière de positionner les élèves selon ces degrés, auxquels est attribué un nombre de points non fragmentable, renvoie au fonctionnement du cadre européen.

 *Maîtrise de l’expression orale. On retrouve pour tous les niveaux:* ***la fluidité/ la richesse du lexique/ les stratégies/ les capacités d’interaction avec l’interlocuteur.***

*Maîtrise du sujet présenté :* ***maîtrise des étapes du projet, ce que le projet a permis à l’élève d’apprendre/ capacités de réflexion et d’analyse, de regard critique/ capacité à s’approprier une démarche, à la présenter et la justifier.***